

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

# **Former des gens pour lutter contre le blanchiment d'argent**

- Archives -

Date de mise en ligne : mercredi 18 mars 2009

---

**Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde**

---

**COTONOU, 17 mars 2009 (IPS) - Un programme de formation, destiné aux Cellules de renseignements financiers (CRF) pour la lutte contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'ouest, a été organisé la semaine dernière à Cotonou, la capitale économique du Bénin. Cette formation devrait aider les Etats concernés dans la mise en Suvre des cadres de lutte contre le blanchiment d'argent en renforçant les capacités des agents chargés de la création ou du renforcement de CRF dans leurs pays respectifs.**

C est un atelier organisé par le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Afrique de l'ouest ( **GIABA** ), en collaboration avec le secrétariat du Commonwealth et le Bureau américain d'assistance technique.

« Au Sénégal, la lutte contre le blanchiment d'argent est extrêmement avancée. Nous avons des résultats assez significatifs. Le Sénégal a été le premier pays de la **CEDEAO** à mettre en place sa cellule depuis 2005 et qui continue de travailler dans le cadre du blanchiment », a déclaré à IPS, **Seydi Ahmed Tidiane Dieng**, représentant du président du CRF Sénégal. « C est un problème qui est réel dans tous nos Etats. Nous n avons pas les mêmes cadres juridiques », a-t-il déploré. La CEDEAO est la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest.

Selon Dieng, les problèmes en matière de lutte contre le blanchiment d'argent sont nombreux. « Ce sont d'abord des questions de confidentialité qui se posent. Il y a aussi des problèmes de moyens des organes qui sont chargés de mener cette lutte contre le blanchiment des capitaux. Il y a également un problème de disponibilité de ressources et de moyens humains », a-t-il ajouté.

Pour **Soulé Mana Lawani**, ministre des Finances et de l'Economie du **Bénin**, les Cellules de renseignements financiers sont aujourd'hui confrontées à une série de défis sans précédents. « Le champ de leurs compétences est étendu aux activités de financement du terrorisme, en plus du blanchiment de capitaux et des infractions qui s'y rattachent », a-t-il expliqué au cours de l'atelier.

Cette étendue des compétences, a ajouté Lawani, « pose le problème des méthodes d'analyse et de formation du personnel des Cellules de renseignements financiers, eu égard à la variété et la complexité des renseignements financiers qui ont trait aux infractions ainsi qu'à l'étendue des entités qui ont l'obligation de communiquer ces informations ».

Depuis 2005, des cellules de renseignements sont en train d'être mises en place dans différents Etats de la sous-région. Après le **Sénégal**, la **Côte d'Ivoire**, beaucoup d'autres pays ont suivi le mouvement, comme le **Bénin** qui a mis récemment en place une Cellule nationale de traitement des informations financières ( **CENTIF** ). La loi uniforme de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ( **UEMOA** ) a été ratifiée au Bénin en 2006.

Au **Burkina Faso**, la loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent a été adoptée également en 2006, puis en 2007, le gouvernement a pris un décret portant attribution et fonctionnement de la CNTIF, et un an après, il a nommé les six membres statutaires de la cellule.

« Au niveau de l'**UEMOA**, on a adopté une approche régionale de la lutte. Nos attentes, c'est de capitaliser les expériences des pays tels que les Etats-Unis, l'île Maurice, les pays européens qui sont dans le domaine, il y a longtemps », a confié à IPS, Robert Tonde, président de la CNTIF du Burkina Faso.

Les participants ont noté une spécificité au niveau de la Côte d'Ivoire où la loi sur la lutte contre le blanchiment des

capitales a été adoptée en 2005. Mais, a souligné **Norbert Kouamé Kouassi**, un magistrat membre de la CNTIF Côte d'Ivoire, « *Nous sommes dans un contexte particulier à cause de la guerre* ».

« *Il y a une partie du territoire qui est vulnérable au blanchiment d'argent. Notre travail se trouve doublement compliqué, mais nous y parvenons. A ce jour, nous avons reçu un certain nombre de déclarations de soupçons* », a expliqué Kouamé Kouassi à IPS, faisant allusion à la région nord occupée par les ex-rebelles. « *Nous partons d'ici avec les expériences des experts internationaux de haut niveau. Le blanchiment d'argent est un phénomène transnational et la solution doit être nationale* », a-t-il dit.

« *Au niveau des pays de l'UEMOA, nous sommes régis par la même loi. Entre nous, on n'a pas besoin d'un accord particulier pour s'entraider. La Côte d'Ivoire peut déjà formuler des demandes d'information au Bénin et vice-versa* », a affirmé Kouamé Kouassi, ajoutant : « *Nous n'avons pas besoin de passer par les règles strictes de la coopération judiciaire, nous intervenons directement entre CRF. On nous a donné des pistes pour la coopération internationale et nous entendons en profiter pour vaincre le phénomène dans la sous-région* ».

Selon les participants, la formation a permis de comprendre les complexités du fonctionnement d'une cellule de renseignements efficace et, en particulier, ses principales fonctions qui sont la collecte, l'analyse et la diffusion de renseignements financiers et d'autres informations.

« *L'objectif principal de cet atelier est de fournir une assistance aux Etats membres du GIABA en vue de la mise en œuvre d'un cadre complet de lutte contre le blanchiment d'argent par le renforcement des capacités du personnel des CRF dans leurs pays respectifs, et de leur donner une formation pour assurer un fonctionnement effectif et efficace des cellules opérationnelles* », a souligné Vivian Houénou, présidente de la CENTIF Bénin.

La formation a regroupé les participants du **Liberia**, du **Nigeria**, du **Sénégal**, du **Bénin**, de la **Côte d'Ivoire**, du **Burkina Faso**, du **Niger**, de la **Sierra Leone**, du **Ghana**, du **Mali** et du **Cameroun**.

Le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Afrique de l'ouest comprend tous les pays membres de la **CEDEAO**. D'après le Rapport 2007 du GIABA, le crime organisé transnational est l'une des principales menaces à la paix et à la sécurité internationales. Et le blanchiment d'argent ainsi que le financement du terrorisme font partie des manifestations de cette menace.

« *En Afrique de l'ouest, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ne sont plus des phénomènes nouveaux. Alors que les typologies ont montré un bon nombre de cas de blanchiment d'argent dans la région, il reste à démontrer des cas de financement du terrorisme* », souligne le document.

« *Cela n'exclut pas cependant la menace potentielle que ce phénomène représente pour la région* », indique le rapport qui ajoute : « *Les Etats de la région doivent agir de concert avec les autres nations et les organismes internationaux concernés pour combattre ces phénomènes, non seulement dans le cadre de la protection des économies du monde, contre les infiltrations criminelles, mais aussi pour renforcer l'Etat de droit, approfondir l'intégration régionale et promouvoir la paix et la sécurité internationales* ». (FIN/2009)

*Ignace Fanou*

---

lire l'article sur [ipsinternational.org](http://ipsinternational.org) : **AFRIQUE DE L'EST : Former des gens pour lutter contre le blanchiment d'argent**

## Former des gens pour lutter contre le blanchiment d'argent

---

lire aussi sur [www.sudonline.sn](http://www.sudonline.sn) (23 mai 2009) : [BLANCHIMENT D'ARGENT AU SENEGAL Ça sent vraiment mauvais](#)

---